

**Décret n° 97-769 du 30 juillet 1997 relatif aux fonctions prévues à l'article 3 et à l'article 4 de la loi n° 95-116 du 4 février 1995 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social.**

30/07/1997

!!! Abrogé par le décret n° 2000-254 du 20 mars 2000 !!!